

Lieutenants pénitentiaires

27^e promotion

Observatoire de la formation

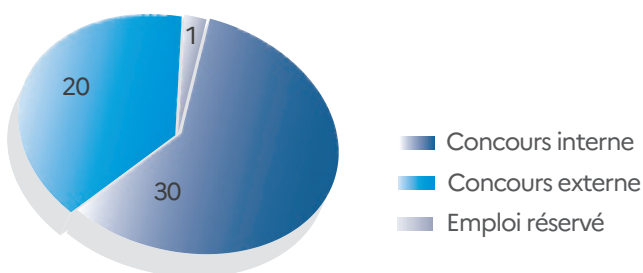


JUILLET 2022

À RETENIR

- > 53 élèves sont entrés en formation le 27 juin 2022 pour une durée d'un an.
- > 51 personnes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 96%.
- > 28 femmes et 23 hommes
- > 30 élèves internes, 20 externes et 1 emploi réservé
- > Âge moyen : 31,6 ans
- > La majorité des élèves possède le baccalauréat.
- > Leur principale motivation réside dans les fonctions d'encadrement et de management.
- > À leur entrée en formation, les premières perspectives professionnelles des élèves sont de devenir DSP, commandant ou CSP.

Graphique 1 : Répartition des élèves par modalité d'accès à la formation - Effectifs

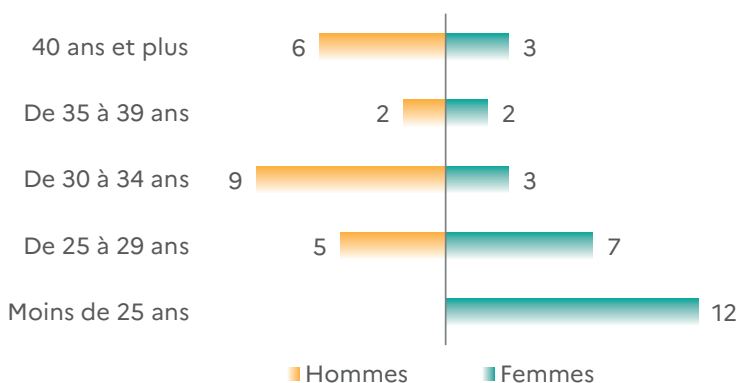


Les agents en formation de CSP ont été recrutés grâce au concours interne (30), au concours externe (20) ou via les emplois réservés (1).

Profil sociodémographique

La 27^e promotion de lieutenants compte un peu plus de femmes que d'hommes : nous dénombrons 28 agents féminins contre 23 masculins.

Graphique 2 : Répartition des élèves par genre et par catégorie d'âge¹ - Effectifs

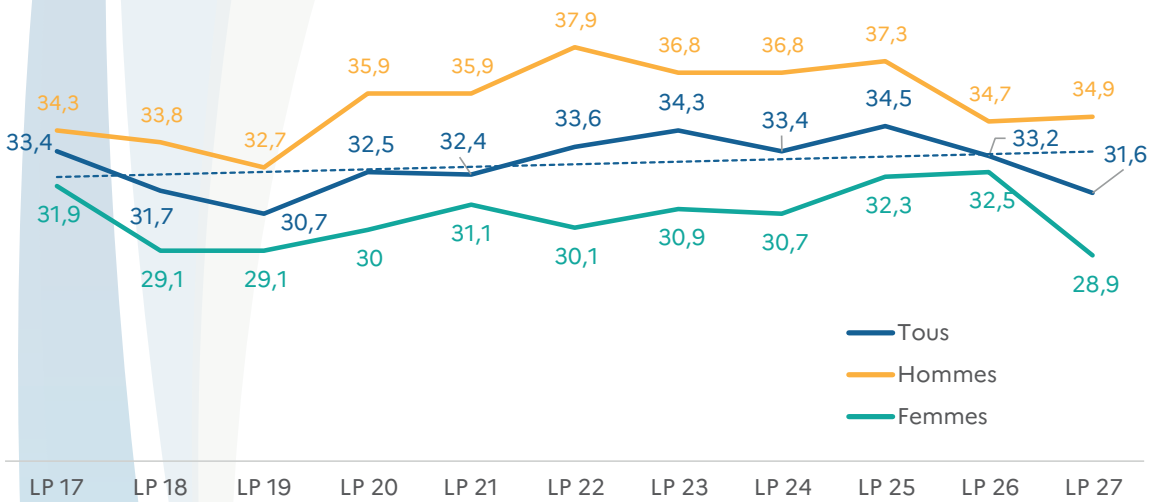


Les élèves sont âgés de 32 ans en moyenne, le plus jeune ayant 21 ans et le plus âgé 53 ans. Les femmes sont plus jeunes que leurs collègues masculins : 28,8 ans contre 34,9 ans en moyenne.

La pyramide des âges permet de constater que les hommes et les femmes de la promotion ne se répartissent pas de la même manière dans les différentes tranches d'âge : le groupe d'âge le plus représenté chez les hommes est celui des 30-34 ans, tandis que chez les femmes il s'agit des moins de 25 ans.

¹ Deux agents n'ont pas mentionné leur âge.

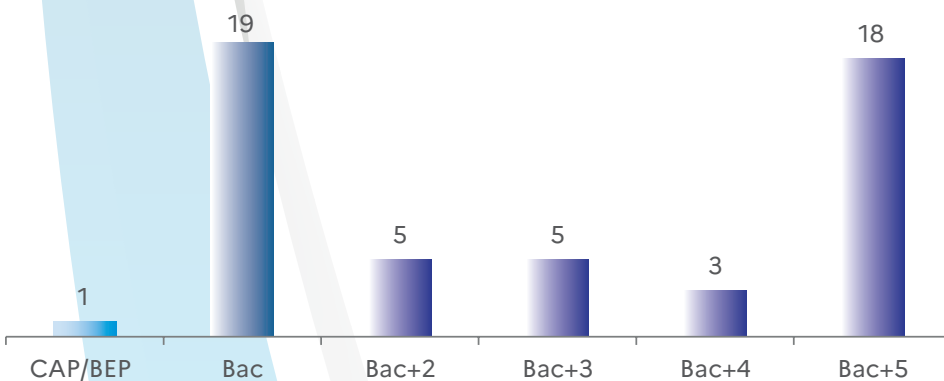
Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen des élèves par promotion



Depuis 10 ans, l'âge des élèves lieutenants tend à légèrement augmenter, comme le montre la courbe de tendance. En effet, même si cet âge est en baisse sur les 26^e et 27^e promotions, la hausse entamée depuis la 19^e promotion compense les dernières fluctuations. Les âges moyens des hommes et des femmes suivent ces variations,

avec des écarts d'âge très variables selon la promotion : les hommes de la 22^e promotion étaient nettement plus âgés que leurs collègues féminines (7,8 ans de différence en moyenne), tandis qu'au sein de la 26^e promotion l'écart d'âge entre les deux sous-populations d'élèves ne s'élevait qu'à 2,2 ans.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Les élèves ont très majoritairement validé le baccalauréat : seul l'un d'entre eux n'en est pas diplômé. La plupart des répondants ont continué leurs études après l'obtention de ce diplôme (31 répondants) : 5 élèves ont un bac+2, 5 un bac+3, 3 élèves mentionnent un bac+4 et 18 possèdent un bac+5.

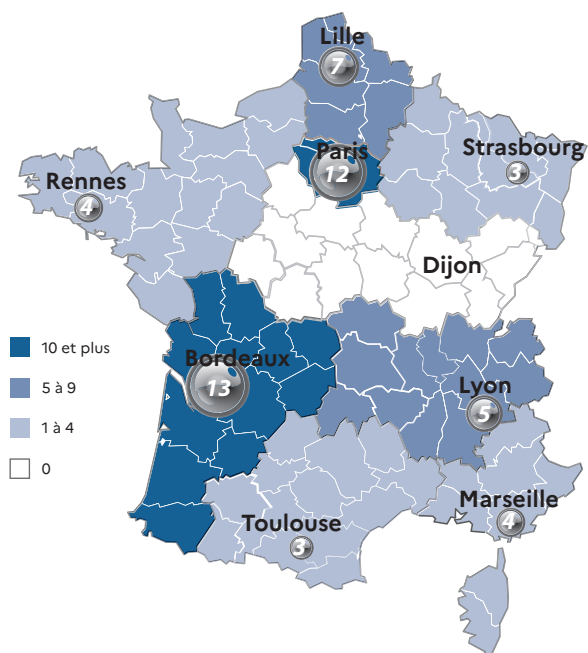
Les quatre domaines de diplôme les plus souvent mentionnés sont ceux du droit (21 citations), des sciences économiques (10), des

sciences mathématiques (6), et des sciences littéraires (5).

Comme habituellement, les élèves ayant intégré la formation par le concours externe ont un niveau de diplôme supérieur à leurs collègues ayant passé le concours interne² : ils sont majoritairement titulaires d'un bac+5 (8 élèves sur 10), tandis que parmi les internes nous comptons principalement des bacheliers (6 élèves sur 10).

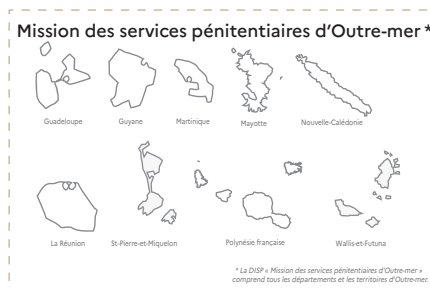
² Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un bac+2, tandis que le concours interne est accessible aux personnels pénitentiaires ayant cumulé 4 ans de service. Ces personnels ont donc pu rentrer dans l'administration pénitentiaire avec le grade de surveillant et peuvent donc être diplômés du brevet uniquement.

Graphique 5 : DISP d'origine des agents – Proportions



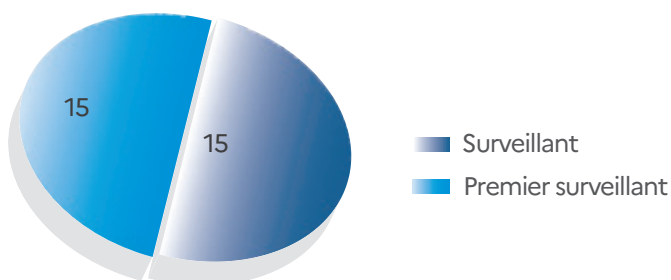
Les principales DISP d'origine des élèves sont Bordeaux (13 élèves) et Paris (12 mentions). Suivent Lille (7), Lyon (5), Marseille et Rennes (4 mentions chacune) ainsi que Strasbourg et Toulouse (3). Aucun élève n'a passé le concours au sein de la MOM ou de la DISP de Dijon.

Paris continue de figurer parmi les 3 premières DISP d'origine des élèves lieutenants « concours » depuis la 20^e promotion. Pour celles de Bordeaux et Lille c'est la cinquième fois (sur 8 promotions).



Parcours professionnel

Graphique 6 : Dernier grade occupé dans l'administration pénitentiaire par les internes – Effectifs³



Les agents ayant intégré la formation par concours interne sont autant à avoir pour dernier grade celui de surveillant que celui de premier surveillant (15 mentions chacun).

Les répondants ont en moyenne 10 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, soit un an de moins que les élèves internes de la 26^e promotion. Les hommes cumulent le plus d'années d'expérience (10,2 ans contre 7,8 pour leurs consœurs).

Graphique 7 : Situation professionnelle des élèves externes au moment du concours – Effectifs

Au moment du concours, les agents étaient en formation (13) ou en activité professionnelle (7). Par ailleurs, 8 élèves externes sur 20 ont déjà eu une expérience d'encadrement : 5 au cours d'une activité professionnelle et 3 dans le cadre d'une activité extra-professionnelle. Chez les internes, cette expérience concerne 23 élèves sur 31, trois fois plus souvent dans le cadre d'une activité professionnelle (17 mentions) que dans celui d'une activité extra-professionnelle (6 citations).



³ Un agent n'a pas répondu à cette question.

Motivations, attentes et perspectives professionnelles

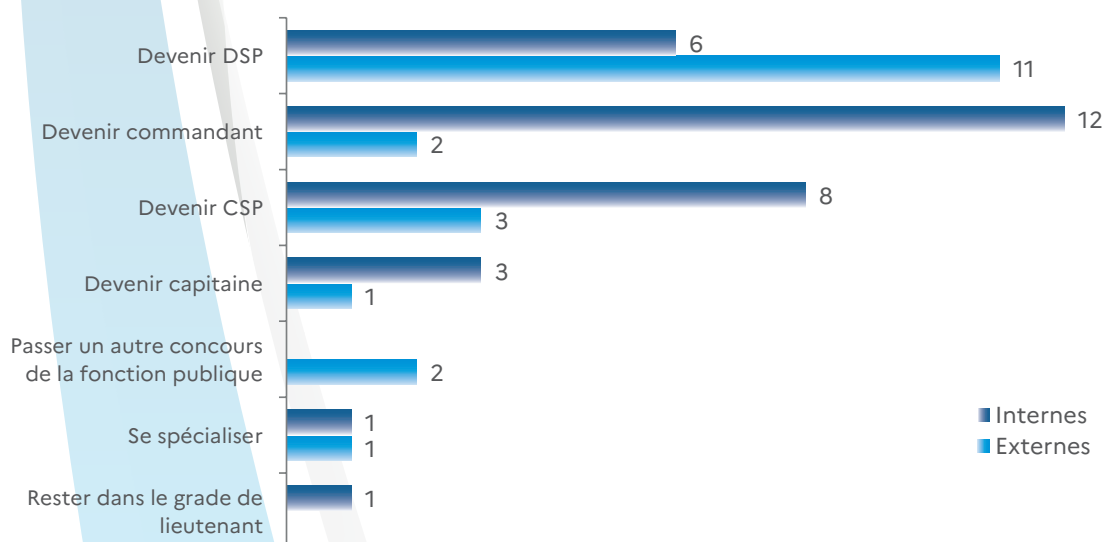
Graphique 8 : Première motivation à suivre la formation de lieutenant – Effectifs



L'item le plus cité, par les internes et par les externes, est celui concernant les fonctions d'encadrement et de management / le poste à responsabilités (24 mentions chez les internes, 10 chez les externes). La deuxième motivation des externes reste professionnelle : ils ont intégré la formation pour leur attirance pour le milieu carcéral et/ou le métier. Celle des internes est au contraire utilitariste : ils sont attirés en deuxième lieu par les perspectives d'évolution.

Au total, les motivations professionnelles l'emportent sur les motivations utilitaristes (44 mentions contre 7), particulièrement chez les externes (19 élèves sur 20, contre 25 sur 31 chez les internes).

Graphique 9 : Première perspective professionnelle envisagée par les élèves à l'entrée en formation – Effectifs



Les trois premières perspectives des élèves à leur entrée en formation sont de devenir DSP (17 élèves), commandant (14 concernés) ou chef des services pénitentiaires (11 mentions). Les autres répondants projettent de devenir capitaine (4), ou de passer un autre concours de la fonction publique (2). Deux élèves envisagent de se spécialiser, et un souhaite rester dans le grade de lieutenant. Les perspectives sont assez dépendantes de la modalité d'accès du concours : la perspective de devenir DSP est, de loin, la première chez les externes, tandis que leurs collègues internes visent princi-

palement le grade de commandant, et à un niveau un peu moins élevé, celui de CSP, puis celui de DSP.

Par ailleurs, les attentes des élèves vis-à-vis de la formation se situent principalement autour du développement/de la réactualisation des compétences/connaissances (51 mentions), sur le nouveau positionnement professionnel (51), l'environnement professionnel (50), ou encore sur la communication orale et écrite (50). Les cours de management et de RH sont les moins demandés (respectivement 45 et 43 mentions chacun).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

JUILLET 2022